



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION  
20/12/2021

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
-----

Objet :  
Aides exceptionnelles aux  
associations sportives

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt décembre dans la salle des Fêtes de la Mairie, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 22  
Absents : 7

Présents : MM Bornes, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Valla, Vallon.

Pour : 29  
Abstentions : ...  
Contre : ...

Excusé(e)s : Mme Bayle (pouvoir à M. Jouve), M. Boukal (pouvoir à Mme Diatta), M. Chezeau (pouvoir à M. Griffé), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Faure-Pinault (pouvoir à Alain Mazeyrat), Mme Guillot (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Tolfo (pouvoir à M. Peverelli).

Secrétaire : M. Noël

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** l'attribution des subventions suivantes au profit d'acteurs du monde sportif pour leurs actions en faveur des jeunes Teillois :

- Monteilslide pour son engagement pour la construction du Skate Park, ses actions en direction des écoles et des quartiers politique de la ville : 750€ ;
- Les Chevaux du Paradis pour son engagement auprès des jeunes des quartiers sud : 750€ ;
- Kick boxing Factory pour l'aider dans le lancement de son activité : 500€ ;
- Les Pujilats Teillois pour son développement en direction des enfants des quartiers sud : 500€ ;
- L'association JMX07 pour les résultats sportifs de Monsieur Jeremy Soler et la promotion de la Ville de Le Teil : 500€ ;
- L'association Vulca Race Team pour la participation de Monsieur Mathis Visentin-Astier au *SSV Ice Tour 2022* et la promotion de la ville du Teil : 500€ ;
- Le judo club Teillois : 2500 € ;
- Le HB 07 : 2500 € ;
- Le Rugby Club Teillois : 2500 € ;
- Le Teil Basket Club : 1000 € ;
- Football Avenir Le Teil : 1000 € ;
- Le Tilleul Handball Club : 500 € ;
- Le Teil Oasis Tennis de Table : 500 €.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**



